

**PRÉSENTATION DU RECTEUR  
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL  
À LA COMMISSION DES ÉTATS GÉNÉRAUX SUR LA SITUATION  
ET L'AVENIR  
DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC**

Mars 2001

## **Introduction**

L'Université de Montréal reçoit sa première charte du Parlement de Québec en 1920. En 1967, elle devient un établissement à caractère public dont les buts sont l'enseignement supérieur et la recherche et qui prévoit la participation des professeurs, des étudiants et des diplômés à son administration.

L'Université de Montréal compte treize facultés, plus d'une soixantaine de départements et deux Écoles affiliées: l'École Polytechnique et l'École des Hautes Études Commerciales. Avec les Écoles affiliées, elle accueille quelque 48 400 étudiantes et étudiants réguliers. Son personnel enseignant comprend 1 901 professeurs; à ce nombre s'ajoutent 837 professeurs de clinique et 655 chargés d'enseignement de clinique de la Faculté de médecine, 27 chargés de formation, 161 professeurs associés, 1931 chargés et chargés de cours, 140 chargés de clinique, 105 superviseurs de stage, 190 chercheurs, 66 responsables de formation professionnelle, 6 responsables de cours de langues et 9 responsables de formation clinique.

En 1990, l'Université adopte un énoncé de mission intitulé *L'Université de Montréal vers l'an 2000*. Université internationale de langue française, elle y expose sa volonté d'être reconnue comme une grande université de recherche nord-américaine. Elle s'emploie depuis lors à réaliser ses activités d'enseignement et de recherche au niveau d'excellence et suivant les modalités les plus conformes à cette mission. L'Université de Montréal et les Écoles affiliées offrent plus de 250 programmes de premier cycle, 67 programmes de

certificats et de diplômes d'études supérieures spécialisées, 110 programmes de maîtrise, 71 programmes de doctorat et un programme d'études postdoctorales. Elles comptent plus de 130 unités de recherche.

Répondant à l'invitation de la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, le recteur de l'Université de Montréal entend exposer à la Commission les défis que lui semble représenter la question de la maîtrise du français, de l'anglais et des autres langues pour une université de recherche de calibre international telle que l'Université de Montréal. Il aborde cette question en prenant en compte la mission spécifique de l'Université de Montréal et le rôle de premier plan qu'elle assume au service de la société québécoise. Il en traite dans la perspective des activités primordiales de l'Institution : l'enseignement et la recherche. De la problématique ainsi définie découlent les actions et dispositions qu'il estime avantageux de privilégier dans l'intérêt de la communauté que l'Université dessert. Sa présentation s'appuie sur les principaux documents d'orientation produits sous sa direction et adoptés par l'Assemblée universitaire et le Conseil de l'Université, notamment : *Pour un complexe universitaire de calibre mondial. Mémoire de l'Université de Montréal au ministre de l'Éducation* (septembre 1999), *L'Université de Montréal. Priorités d'action 2000-2003* (mars 2000), *L'Université de Montréal. Orientation internationale* (décembre 2000).

## **Le Québec et le défi de l'ouverture au monde**

À ce tournant de son histoire, le Québec doit miser sur un capital humain capable d'ouverture au monde. C'est là un impératif incontournable pour une société dont l'économie dépend d'une expansion croissante à l'échelle nord-américaine et mondiale. À cette fin, le Québec doit consolider les compétences spécialisées dont il dispose et développer celles dont il aura besoin. Ces compétences reposent sur l'accès à des connaissances de pointe en progrès constant dans une ample gamme de domaines, tant académiques que professionnels. Le marché de la connaissance est d'emblée international. Pour y avoir accès et y exercer un rôle conforme à ses intérêts et à ses ambitions, la société québécoise, soucieuse de son avenir, doit se donner tous les moyens requis pour s'assurer une position concurrentielle au sein de la société internationale du savoir.

Le Québec possède des atouts majeurs. Sa spécificité culturelle de société multiethnique, possédant le français comme langue officielle et intégrée au vaste ensemble nord-américain, lui confère une capacité incomparable de transformation et de progrès. L'avenir du Québec a partie liée avec l'essor de Montréal et de sa grande région, où sont concentrées la moitié de sa population et la part la plus substantielle de ses ressources de développement culturel, social et économique. L'épanouissement de la population québécoise suppose l'intégration des communautés qui y cohabitent, à la société du savoir que nous constituons déjà et qu'il s'agit de consolider. Or cette intégration réussira d'autant mieux qu'elle reposera davantage sur le partage des connaissances et du savoir-

faire, sur une formation supérieure ordonnée aux enjeux du Québec d'aujourd'hui et dotant les diplômés universitaires des outils nécessaires à leur insertion dans les réseaux internationaux de création et d'échange. L'enrichissement collectif du Québec requiert en outre que les ressources de formation et de recherche de la région montréalaise s'actualisent en programmes d'activité de haut niveau susceptibles d'asseoir durablement la position concurrentielle du Québec et de ses citoyens dans les aires géographiques proches ou lointaines avec lesquelles ils interagissent et où ils entendent affirmer leur leadership. Or tous ces moyens impliquent comme base commune la formation intellectuelle et professionnelle des citoyens qui auront à assurer la prospérité socio-économique, à développer la culture et à promouvoir le rayonnement du Québec au plan national et international.

### **L'Université de Montréal, université internationale de langue française**

Assurant ce type de formation, les grandes universités de recherche sont des vecteurs essentiels de la société du savoir. Elles sont à juste titre considérées par les pouvoirs publics et les représentants de la société civile comme des agents indispensables de progrès et de promotion de l'excellence. Parmi ces universités, un nombre limité d'institutions intensifient actuellement leur mission de formation spécialisée et de recherche dans une perspective de rayonnement international accru.

La société québécoise, consciente de cet enjeu stratégique, a investi pour faire de l'Université de Montréal et de ses écoles affiliées un instrument majeur de son

développement. Outre le génie et l'administration assumés par l'École Polytechnique et l'École des Hautes Études Commerciales, l'Université de Montréal s'est affirmée comme université à vocation générale et professionnelle, engagée dans une grande diversité de programmes en sciences, en sciences sociales, dans les arts et les lettres, en sciences naturelles et dans le plus large éventail de disciplines des sciences de la santé au Canada. Elle est active aux trois cycles dans tous ces secteurs et elle détient des fonds de recherche qui la classent aux premiers rangs des universités de recherche canadiennes et parmi les grandes universités publiques de recherche nord-américaines.

Par sa localisation et la variété de ses programmes, l'Université de Montréal avec ses écoles affiliées est l'université de langue française la plus ouverte aux diverses communautés composant la société québécoise. Elle attire en outre un nombre toujours croissant d'étudiants étrangers; elle intensifie et multiplie au fil des ans ses partenariats de recherche et d'enseignement avec des réseaux et des institutions à l'échelle planétaire.

Au plan international, l'Université de Montréal assume pleinement son rôle de grande université de recherche de langue française, ce que symbolise entre autres le fait qu'elle soit le siège de l'Agence universitaire de la francophonie (précédemment AUPELF-UREF). L'Université entretient de longue date des liens importants, voire dominants, avec les meilleures institutions universitaires de la francophonie et ses professeurs collaborent avec leurs homologues du monde francophone dans le cadre de multiples activités de recherche et de rayonnement. Une majorité des étudiants étrangers qu'elle accueille tant à titre individuel que dans le cadre de programmes d'échange, sont de

langue française. La réciproque est également vraie : ses propres étudiants poursuivant des stages à l'étranger y fréquentent majoritairement des institutions de langue française. La même représentativité du monde francophone caractérise la participation de professeurs invités, chercheurs et stagiaires postdoctoraux étrangers aux activités d'enseignement et de recherche de l'Université.

Une grande institution du type de l'Université de Montréal se doit toutefois de dépasser largement la cadre de la francophonie par ses activités académiques. À l'échelle mondiale, diverses aires culturelles d'Amérique du Nord, d'Amérique latine, d'Europe non francophone et d'Asie représentent pour elle un potentiel crucial d'échanges, d'alliances, d'offres de formation, de développements concertés de recherche, qu'elle entend exploiter au-delà des actions déjà réalisées. Au chapitre de la formation professionnelle avancée et de la coopération internationale, l'Université favorise par suite l'offre d'enseignements en anglais et dans les langues appropriées suivant les modalités pédagogiques les mieux adaptées et dans le respect de sa mission, sous réserve de financement assuré. Ainsi en a-t-il été dans le cas de la formation récemment offerte aux juges chinois par la Faculté de droit de l'Université de Montréal en collaboration avec la Faculté de droit de l'Université McGill, dans le cas de séminaires tenus sous les auspices du Collège des Amériques et dans le cas de certains programmes de formation à distance destinés à l'étranger. De telles activités de formation correspondent au profil d'internationalisation de l'Université et signifient une utilisation hautement pertinente des ressources spécialisées dont elle dispose.

Selon ce même profil, l'Université de Montréal a l'obligation d'offrir aux futurs leaders de la société québécoise les formations les plus riches et les mieux adaptées à l'ouverture au monde que le Québec se doit de pratiquer. Or la langue n'est pas, en la matière, un simple artefact culturel; elle est la condition de base de tout apprentissage et de toute activité intellectuelle et sociale. Dans cette perspective, pour une université internationale comme la nôtre, la maîtrise du français, de l'anglais et d'autres langues à un haut niveau de qualité figure indubitablement parmi les priorités. Cette exigence s'applique aux activités d'enseignement, de formation et de recherche qui forment sa raison d'être, et elle ne peut qu'inspirer, par voie de conséquence, les modes d'organisation et de livraison de service appropriés à l'accomplissement de son projet académique.

### **La formation des étudiants en français**

Dans un contexte où la possession d'outils linguistiques est condition *sine qua non* de qualification professionnelle et d'accès à l'emploi, l'Université entend offrir à ses étudiants, par les formations dispensées, la maîtrise au degré d'excellence requis des instruments de savoir et de communication que constituent les langues.

Principale université internationale de langue française, l'Université de Montréal a le devoir de promouvoir sur son campus la connaissance et l'usage de la langue française au plus haut niveau de qualité. Ceci s'applique en premier lieu à sa mission d'enseignement. L'Université doit s'assurer que ses étudiants possèdent une capacité de communication orale et écrite en français qui leur permette de déployer les ressources intellectuelles

d'analyse, de synthèse et d'argumentation requises pour la réussite de leurs études et de la pratique professionnelle en découlant.

Or la connaissance du français se révèle fort déficiente, particulièrement à l'écrit, chez nombre d'étudiants accédant à l'Université et y poursuivant des études. D'où l'obligation pour l'institution de prendre toute la mesure du problème et de fournir aux étudiants qui le requièrent des éléments de formation destinés à compenser leurs lacunes et à accroître leurs chances de réussite.

Dans cette perspective, l'Université de Montréal a œuvré de façon continue et adopté les mesures qui lui semblaient les plus appropriées afin de suppléer aux carences de la formation antérieure de ses étudiants et de leur assurer la maîtrise universitaire de la langue française. Dès 1983, la Commission des études modifiait le Règlement pédagogique de telle sorte que la correction de la langue comptât désormais parmi les critères d'évaluation. Dès 1989, l'Université imposait à l'admission un test de compétence en français et faisait de la réussite aux cours de rattrapage une condition d'obtention des diplômes. Par la suite, le ministère de l'Éducation instituait un tel test au niveau collégial, qui se substituait à celui de l'Université, sans doute à un moindre degré de rigueur et d'efficacité. Les objectifs réalistes, mais ambitieux que l'Université s'est fixés en matière de pertinence et d'ouverture des formations offertes, en matière de persévérance et de diplomation accrues, l'ont incitée, dans la période la plus récente, à revoir les conditions susceptibles de faciliter l'acquisition d'habiletés transférables de haut niveau chez ses étudiants, et tout particulièrement d'améliorer leur maîtrise du

français. La Commission des études vient ainsi de créer un Centre de soutien à la communication écrite : celui-ci répond à l'objectif d'offrir un ensemble de mesures qui permettent de corriger les lacunes des étudiants en la matière.

Dans la même veine, comme en témoigne l'Orientation internationale que l'institution s'est récemment donnée, il importe d'offrir aux étudiants anglophones et allophones qui souhaitent poursuivre des études à l'Université de Montréal les moyens de s'y intégrer en améliorant leur connaissance et leur pratique du français. Pour les étudiants non francophones ou insuffisamment francophones au départ qu'elle souhaite ainsi attirer, l'institution entend offrir, à des conditions avantageuses, un rehaussement préalable de leur compétence en français, par exemple lors de sessions d'été, voire éventuellement par des formations offertes à distance. De telles mesures semblent particulièrement opportunes afin de soutenir un recrutement étudiant de qualité aux cycles supérieurs.

### **La formation des étudiants en anglais et dans les langues étrangères**

En contrepartie, l'Université de Montréal doit aussi tenir compte du fait que ses étudiants œuvreront dans un monde où la connaissance d'autres langues, en particulier l'anglais et l'espagnol, d'autres cultures et d'autres systèmes de pensée deviendra un atout majeur d'insertion sur le marché du travail. L'internationalisation des activités professionnelles dans tous les secteurs de la société québécoise, notamment dans la région montréalaise, impose donc à l'Université l'obligation de garantir à ses étudiants une maîtrise de haut niveau de l'anglais et d'autres langues étrangères, à commencer par l'espagnol, ainsi

qu'un accès aux meilleures sources d'information et de documentation dans ces langues. Dans un contexte d'économie globale du savoir, de telles compétences leur seront indispensables pour exercer les professions et les emplois en vue desquels ils acquièrent une formation universitaire, et elles constituent autant de conditions strictement requises d'internationalisation.

Dans le contexte d'une société ouverte au monde, l'institution doit fournir les programmes et les cours nécessaires à la maîtrise des langues seconde et troisième; elle doit aménager les programmes d'étude de façon à y intégrer des éléments d'apprentissage orientés suivant les exigences de la formation professionnelle et de la spécialisation académique; elle doit favoriser la mobilité de ses étudiants en leur offrant des possibilités de stages et de compléments de formation ailleurs au Canada et à l'étranger. Ce sont là autant d'objectifs qu'elle estime stratégiques et qu'elle s'emploie à mettre en œuvre.

Il n'apparaît nullement contre-indiqué d'intégrer ainsi aux programmes des cours, séminaires ou modules dispensés en anglais et dans les langues étrangères appropriées, en profitant éventuellement pour ce faire de ressources externes (professeurs invités, etc.) ou d'ententes interinstitutionnelles. Dans cette perspective, l'accentuation des ententes et des échanges existants et déjà pratiqués avec diverses institutions canadiennes ou étrangères s'impose, s'agissant d'ouvrir davantage les contenus des programmes de façon à renforcer, par de tels moyens, la pertinence des formations offertes.

En appui aux programmes de formation, les politiques de développement des collections documentaires et d'accès aux réseaux d'information se conformeront à l'obligation de pertinence internationale. Il importera de consolider ainsi l'adéquation actuelle des politiques d'acquisition des bibliothèques et des programmes de traitement de l'information. À ce problème se rattache celui de maintenir l'acquisition de ressources documentaires tant en français qu'en anglais et dans une pluralité de langues étrangères, lorsque ces langues constituent des véhicules majeurs de diffusion de la recherche spécialisée.

### **La compétence linguistique des professeurs et des chercheurs**

L'Université de Montréal se distingue par un corps professoral qui peut rivaliser en qualité avec celui des grandes universités de recherche nord-américaines. Recrutés tant ici qu'ailleurs suivant les normes internationales les plus exigeantes, ces professeurs représentent un éventail de compétences de haut niveau et constituent, par leur dynamisme et leurs réalisations, un atout de développement précieux pour le Québec. Dans la phase actuelle de son histoire, l'Université entend poursuivre et intensifier, dans toutes les disciplines, le recrutement des meilleurs spécialistes à l'échelle mondiale.

Dans ce contexte, l'Université s'assure que les professeurs qu'elle recrute ailleurs en Amérique de Nord et dans le monde et qui ne possèderaient pas au départ l'aptitude à dispenser tous leurs enseignements au niveau d'usage requis en français satisfassent

pleinement à cette exigence dans les délais prescrits à l'embauche, sous peine de ne pas voir renouveler leur engagement.

Dans le même temps toutefois, une université de recherche du calibre de l'Université de Montréal s'attend à ce que tous ses professeurs et chercheurs obtiennent une reconnaissance internationale pour leurs travaux. Leur contribution à l'évolution et au transfert des connaissances implique donc qu'ils participent aux réseaux les plus performants aux plans national et international et qu'ils y assurent le rayonnement de l'institution, de ses unités académiques et de ses centres de recherche. Comme la plupart des échanges internationaux se déroulent en anglais et que les communications et les publications savantes se font majoritairement dans cette langue, une grande partie des recherches de l'institution et des programmes de formation qui s'y rattachent requiert l'usage tant courant que spécialisé de l'anglais.

Pour soutenir adéquatement ces activités de recherche, l'Université se doit de faciliter les communications en anglais des membres de sa communauté avec leurs partenaires de recherche ailleurs au Canada et à l'étranger, ainsi qu'avec les organismes externes impliqués. C'est là une contrainte avec laquelle doivent vivre toutes les institutions universitaires de calibre international des pays non anglophones, si elles veulent participer au développement des connaissances et déployer tout le potentiel qu'elles représentent. Nombre d'exemples peuvent nous inspirer à cet égard, que nous fournissent des universités comparables, notamment aux Pays-Bas, en Allemagne et dans les États scandinaves, mais aussi certains établissements français de renom, où tout est organisé de

façon à permettre que les échanges de recherche et les activités de formation supérieure qui s'y rattachent s'accomplissent dans la langue principale et dominante de la communication savante.

### **Les conditions d'une internationalisation réussie**

L'Université de Montréal manquerait à sa mission spécifique et à son image de marque si elle n'honorait pas le fait d'être ce qu'elle est : une grande université internationale de langue française. Mais le maintien et l'exploitation de ce statut impliquent une visée de qualité, de pertinence et d'ouverture au monde. Il serait désastreux pour le Québec que l'Université de Montréal adoptât une position retranchée et protectionniste sur les enjeux de maîtrise et d'usage de la langue française dans le contexte d'une société et d'une économie de plus en plus ouvertes aux échanges internationaux et de plus en plus tributaires de ceux-ci. L'Université doit au contraire poursuivre ses efforts de valorisation du français dans les formations qu'elle offre, dans les productions de recherche des disciplines où cet usage s'impose, dans son fonctionnement interne et dans ses rapports avec les diverses institutions québécoises.

Ces efforts poursuivis et réussis constituent d'ailleurs un gage d'internationalisation. L'obligation primordiale de l'institution est de soutenir ces développements en consolidant la maîtrise de la langue française dans ses murs, par ses étudiants, par ses enseignants, par ses chercheurs et par toutes les catégories de son personnel. Elle est aussi de contribuer, par tous les moyens à sa disposition, à l'épanouissement du français dans

l'environnement montréalais, qui est celui d'une métropole internationale de caractère multiethnique. À titre d'exemple, lors du quatorzième gala du Mérite du français (mars 2001), l'Université de Montréal recevra le prix décerné par le ministère des Relations avec les citoyens et de l'immigration. Le MRCI souligne ainsi le travail du Centre d'études ethniques de l'Université de Montréal dans la réalisation de l'étude sur l'établissement des immigrants et de celle portant sur les « Niveaux de compétence en français langue seconde pour les immigrants adultes »; le prix met aussi en relief le travail de l'École de français de la Faculté de l'éducation permanente.

Dans le même temps toutefois, une plus grande polyvalence linguistique s'impose dans les principales activités de l'institution, tant dans les programmes d'enseignement et l'offre de formations, que dans les partenariats de recherche et la communication savante.

Ceci concerne au premier chef l'usage et la maîtrise de l'anglais au niveau requis de qualité de la part des futurs professionnels que l'institution a l'obligation de former et qui œuvreront dans une société du savoir et dans un monde d'échanges globaux. Ceci concerne par suite l'usage et la maîtrise d'autres langues, l'accès à d'autres cultures et la connaissance d'autres systèmes de pensée. Ce sont là autant de conditions à satisfaire pour renforcer l'expertise internationale dont nos diplômés auront de plus en plus besoin dans le contexte d'une société dynamique, entreprenante et ouverte.

L'Université de Montréal entend aussi intensifier, dans l'intérêt du Québec, sa contribution aux réseaux internationaux de recherche et obtenir la pleine reconnaissance

pour la qualité des réalisations de ses chercheurs et pour l'excellence des milieux de formation qu'elles a constitués aux cycles supérieurs.

L'engagement institutionnel de promouvoir la maîtrise et l'usage du français doit donc se concilier de façon dynamique et efficiente avec l'obligation d'internationaliser les formations qu'offre l'Université et de faire reconnaître les recherches qui se réalisent sous ses auspices. Ce défi implique entre autres que les personnels de l'Université, en particulier le personnel enseignant, déploient, dans l'exercice de leurs fonctions, les compétences linguistiques et culturelles diversement requises pour satisfaire à cette double obligation. Il s'agit là d'un défi que l'Université de Montréal se doit de relever dans le cadre de sa mission et du service que la société québécoise et la collectivité montréalaise attendent d'elle.